AVIS D'ÉLECTION

CONFORMÉMENT à [illegible] en date [illegible] 1851 [illegible] par son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'État de la Louisiane, les votants qualifiés de la paroisse d'Orléans [illegible] par la présente, qu'une élection aura lieu le lundi 3 de novembre [illegible] officiers suivans, savoir :

[illegible]

JOHN L. LEWIS, Shérif.

MAIRIE DE LA Nlle ORLÉANS, 11 octobre 1851.

CONSEIL GÉNÉRAL

[illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

[illegible]

Ventes Judiciaires.

Leib vs. John Rusk.

TROISIÈME Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fi fa, à moi adressés p r l'honorable Paul Pecquet, 3me Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mardi 4 novembre 1851, à midi, à l'écurie située dans la rue Perdido, entre St Charles et Carondelet et connue sous le nom d'écurie de Dubois : Un buggy et un cheval bay, connu sous le nom de Kerry.

Saisis pour satisfaire le jugement dans cette affaire.

22 oct. E. N STRINGER, Constable.

Avis Judiciaires.

Charles Stoughton vs ses créanciers—No 4,597.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable et à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution provisoire enregistré par le syndic ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour, le 30 octobre 1851.

L. S. E. LOEW, député greffier.

31 oct—3en10

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Hugues Pédesclaux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Charles Duron, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.

WM K WANTON, Député Greffier.

31 oct—3en10

S B Conrey vs ses Créanciers.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle Orléans—La cession de biens par l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné que les créanciers de l'insolvable s'assemblent au bureau de John Claiborne, ex-notaire public, le mercredi 12e jour de novembre 1851, à 10 heures A. M., afin de prendre en considération les affaires du dit insolvable, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Par ordre de la Cour,

Bureau du Greffier, N. Orléans, ce 29 octobre 1851.

CHAS. WEYSHAM, Député Greffier.

31 oct—3en10

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3,92—Eliza Jane Marshall vs Benjamin Butman, son mari—Je certifie par le présent que le 18 de février 1851, jugement a été rendu en cette Cour, dans cette affaire, dans les termes suivants :—Décret—Il est ordonné par la Cour qu'Eliza Jane Marshall ait jugement contre ledit Benjamin Butman pour trois cents piastres ; et qu'en outre la communauté d'acquêts et de gains existant entre le défendeur et la demanderesse soit dissoute et annulée, et que les défendeur paie les frais du procès.

Jugement rendu et signé le 18 février 1851.

Signé T. H. KENNEDY, juge.

En foi de quoi, j'ai apposé aux présentes ma signature et le sceau de la Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 30ème jour d'octobre, de l'année de N. S. 1851, et la soixante quinzième de l'indépendance des États Unis.

[L. S.] CHAS. WEYSHAM, Député greffier.

31 oct—3en30

A. F. Gott vs. ses créanciers.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 4,393.—Les créanciers de l'insolvable sont par le présent notifiés qu'ils ont à se réunir au bureau de Antoine Doriocourt, notaire public, samedi le 22 Novembre prochain, à 10 heures pour délibérer et donner leurs opinions concernant la pétition enregistrée à la cour, le 18 octobre 1851.

Nlle Orléans, 18 octobre 1851.

(Signé) J. N. LEA, Juge.

Pour copie conforme, A. J. VILLERÉ, Député-Greffier.

21oct

Succession de Antoine Cavelier.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Victor Roumage et Joachim Bermudez, exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN, Député Greffier.

22 oct—[illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du recorder de la Municipalité No 2. Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1851.

LE rôle d'assessement de cette Municipalité est maintenant exposé et prêt à être examiné et corrigé au bureau du secrétaire du Conseil, chambre No 12, (Municipal Hall). Il restera exposé conformément à la loi, pendant trente jours à partir de cette date.

JAS. H. CALDWELL, recorder.

Le bureau est ouvert de neuf heures A. M. à trois heures P. M. 1 oct—1m

TABLEAU D'ASSESSEMENT. PREMIÈRE MUNICIPALITÉ. BUREAU DU RECORDER, Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1851.

AVIS est par le présent donné que les rôles des 4me, 5me et 6me districts représentatifs, formant les rôles d'assessement de cette municipalité, sont maintenant exposés et prêts à être corrigés, de 9 heures A M à 2 P M au bureau du Recorder, pendant trente jours, à partir de cette date, conformément à la loi.

7 oct. JB GENOIS, Recorder de la première municipalité.

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle Orléans;"

Que cette somme devant être employée à cet effet des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente des bons au plus bas prix, et que ceux qui seront offerts au plus bas prix seront acceptés jusqu'à concurrence de la somme ci-dessus.

Les propositions devront porter en suscription : "Proposition pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.

28oct J A DUREL, Trésorier.

Habillements à la mode d'Automne et d'Hiver.

F. FABRE & Co, No 29, rue des Magasins, appellent l'attention à leur grand assortiment d'HABILLEMENTS A LA MODE manufacturés par leur maison, 51, William St., New York, qui n'est surpassé pour le prix et la qualité par aucune maison de cette ville, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. Nos amis sont priés de venir examiner notre stock. F FABRE & Co 14oct

GRAND CHOIX DE PIANOS.

A. PERIER, Rue Royale, 310.

A l'honneur d'informer les Amateurs d'excellens pianos, qu'il vient de recevoir des fabriques de MM. PLEYEL et ERARD, des pianos d'un genre nouveau, droits à quatre pieds, à 7 octaves, système de cuivre, d'Erard, à vendre à des conditions avantageuses, par A. PERIER, 310, rue Royale.

27iv

McBEAN, WILLARD & Co,

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 coin de la Douane, et No 339, rue Royale,

DU CHARBON

DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,

A vendre aux prix les plus bas au comptant.

5sept—a

E. L. BERNARD, **DEPOT DE CHARBON,** Encoignure Levée et Clouet,

Les ordres laissés au [illegible] et au numéro 22, Passage de la Bourse, seront promptement [illegible]

25sept—2m

NAVIGATION.

[illegible] la Navigation, rue St-Louis, [illegible] Dauphine, à compter [illegible] toutes les [illegible] ordres au plus bas [illegible] chez E Conery, No 5, [illegible] Nouvelle Levée, chez S Carr Jr, No 7 rue Bienville, et au dépôt où ils seront promptement exécutés.

[illegible] W A HAYDOCK.

J. Menard,

181 VIEILLE LEVÉE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

Graines fraîches de jardinage—récolte de 1851.

VIENT de recevoir par les navires Emperor et Lemuel Dyer, du Havre, son assortiment de graines pour l'automne et l'hiver. Toutes les demandes qui seront faites à tout temps, [illegible] des graines garanties de l'année et de bonne espèce. On trouvera également un beau assortiment de graines et oignons de fleurs, reçus par les mêmes navires.

[illegible] 29 oct

AMANDES—[illegible] amandes douces sans [illegible] venant d'arriver, à vendre par P CUSACHS, Encoignure, Royale et St Philippe.

[illegible]—[illegible] à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe.

EN débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux : [illegible] barriques vin rouge Ch Notre Dame, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15, rue St Louis. 30oct

EN débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux : [illegible] barriques vin rouge Ch. Tournon, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15 rue St Louis.

EN débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux : [illegible] barriques vin blanc Haut Barsac, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux : [illegible] demi barrique vin blanc Haut Sauterne, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15, rue St Louis. 30oct

EN débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux : 100 paniers bouteilles vides à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux : 40 caisses de 12 bocaux fruits à l'eau de vie assortis

25	do	do	abricots	do
20	do	do	prunes	do
15	do	do	poires	do

A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15, rue St Louis. 30oct

VIN ROUGE—150 barriques vin rouge en débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 30 oct

VIN BLANC—60 barils vin blanc en débarquement du navire Unicorn, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—130,000 cigares, gabiras et Mittars en débarquement du brick P Soule, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 30 oct

VIN ROUGE—400 caisses vin capeau en bouteilles en débarquement du navire Union, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 30 oct

EN débarquement du navire Union, de Bordeaux : 20 barriques vin rouge Ch Rozette, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13—15, rue St Louis.

GINGEMBRE—[illegible] sacs prime, en magasin et à vendre par F W VREDENBURG & CO, 29, Vieille Levée.

BLANC DE CERUSE—40 tonneaux pur et No 1, dans l'huile, à vendre par F W VREDENBURG & Co, 29, Vieille Levée.

PEINTURES DE TIRMAN—300 colis vert, jaune et bleu, en magasin et à vendre par F W VREDENBURG & Co, 29, Vieille Levée.

HUILE DE LIN—100 barils cuite, en magasin et à vendre par F W VREDENBURG & Co, 29, Vieille Levée.

EN débarquement du navire August Adolphe, de Bordeaux : [illegible] barriques vin rouge "Chateau Beychevelle;" 16 do do Chateau Notre Dame, 41 do do Chateau Tournon, A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

[illegible]

Etablissement Hydrothérapeutique [illegible]

[illegible]

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'État.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet État impose au Secrétaire d'État le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'État, où s'imprime un journal, tous les amendemens proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur ;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'État, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'État, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge président et du troisième Juge associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'État.

ART. 7. Un Secrétaire d'État sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'État.

ART. 8. Un Trésorier de l'État sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'État.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'État.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'État, du Trésorier de l'État, et du Surintendant général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été élu.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des États-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'État pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Baton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'État, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des États-Unis.

CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.

PROCLAMATION PAR JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'État de la Louisiane.

L'Année qui vient de s'écouler et qui a été pour nous tous, comme nation, une succession non interrompue de tous les bienfaits que donnent la paix, la santé et la prospérité, nous fait un devoir d'élever nos âmes solennellement vers le Dispensateur de tous les biens, et de lui rendre des actions de grâces pour les bienfaits sans nombre qu'il a répandus sur nous.

En conséquence, comme Gouverneur de l'État de la Louisiane, et conformément à l'invitation du pouvoir exécutif des différents États qui composent notre Union sacrée, j'ai jugé qu'il serait bien de désigner le JEUDI 27 novembre, comme un jour consacré au Tout Puissant, objet de nos prières et de nos actions de grâces; que le peuple devait ce jour la suspendre ses travaux ordinaires, et, de concert avec nos concitoyens des autres États, s'assembler dans les différens temples, et là, réunis dans un sentiment unanime, adresser l'hommage de notre reconnaissance à celui qui est la source de tous les biens temporels et spirituels, afin qu'agréant nos vœux, il nous laisse intacte à nous et à nos descendants la liberté religieuse et civile dont nous jouissons, et l'étende, quand les temps seront venus, à toutes les nations de la terre.

Donné sous ma signature et le sceau de l'État, dans la ville de Baton Rouge, le 27ème jour d'octobre, l'an de 1851 de notre Seigneur, et la soixante seizième de l'indépendance des États-Unis d'Amérique.

[L. S.] JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur : CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État. 29oct

Henry Valeton,

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, GROCERIES FINES, ETC., ETC. 90, RUE ST-LOUIS,

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement où on trouvera un stock entièrement nouveau d'articles de choix, importés directement savoir : conserves alimentaires des meilleures marques de Nantes et Bordeaux, sardines et patés, gibiers truffés, fruits au jus, au sirop et à l'eau-de-vie, jambons de Westphalie, saucissons de Lyon, langues de bœuf et de buffalo, fromages anglais suisses, de Roquefort et de France, petits pois et truffes au naturel, saumon anglais et de Boston, épices, sauces et salaisons de toutes espèces, moutarde française et anglaise, le meilleur café et thé, sucre blanc en pain et en poudre, fruits secs pour dessert, chandelles de sperm et de cire, etc. etc.

En outre un grand assortiment des MEILLEURES EAUX-DE-VIE FRANÇAISES, vieux cognac 1795, vins de Porto et de Madère, sherry amontillado, les marques les plus renommées de Champagne ; vins de Bordeaux rouges et blancs des meilleurs crus en caisses et en barriques, Haut-Brion et Eugène Larrieu, vins de Hock supérieur, genièvre de Hollande, rhum de la Jamaïque, vieux whiskey d'Irlande, Écosse et Monongahela, bierre de Londres et d'Écosse, liqueurs de choix assorties, absinthe, kirsch, curaçao, marasquino, anisette, Bokers bitters.

L'administration de cette même branche d'affaires ayant été pendant plusieurs années conduite exclusivement par HENRY VALETON dans l'ancienne maison Loreilhe & Co, il croit offrir au public la garantie que les marchandises [et plus spécialement les vins et liqueurs] offertes par lui comme bonnes et véritables, seront trouvées telles en réalité. 25 oct

Maison française,

104, RUE DU CANAL, *Encoignure Bourbon.*

UNE expédition tardive envoyée de Paris, vient d'être reçue par le soussigné; il informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur flatteuse préférence et le public en général, qu'il désire écouler aux conditions les plus douces, tout ce qui compose son nouvel assortiment qui, bien que reçu très tard, est parfait de bon goût et de fraîcheur.

Il se compose de barèges imprimés fort jolis à 30 c. la yarde, un très beau choix de robes foulard fond blanc enluminées, robes à volants montées à $10 tout ce qu'il y a de riche et de charmant à $18. Aussi des corsets sans coutures extra beaux, robes gaze Bayadère, article absolument nouveau, des barèges à bandes de soie, et tout soie, très riches d'impression des crêpes de Paris, mousselines soie et imprimées, et grand nombre d'autres articles parfaitement convenables pour la saison. On trouvera également un grand choix de mantelets, mousseline blanche brodée, aussi en dentelles noires—ce qui, réuni aux marchandises précédemment reçues forme le plus complet assortiment de nouveautés qu'il y ait en ville. Le soussigné réitère humblement à sa nombreuse clientèle, l'invitation d'honorer son établissement d'une visite, afin de s'assurer par elle-même, de la beauté et du bas prix de ses marchandises.

Les [illegible] trouveront des ornements magnifiques dans tous les genres.

3ju R. D. PANIS.

CUISINE EN FER DE WEST, *Améliorée et brévetée à New-York.*

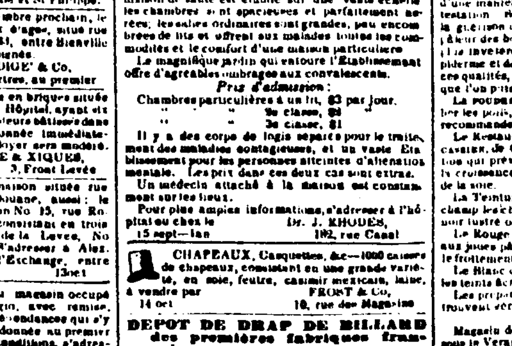

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs ; pompes de force, pompes à bière, etc., etc. ; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que tout autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés.

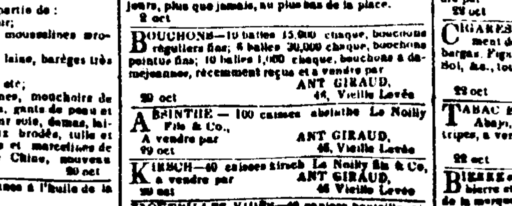

B. ANTOGNINI,

No 36 RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse [illegible], très supérieures au caoutchouc [illegible] à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion. Bureaux portatifs pour casinos, jeux de [illegible]. Le tout aux plus justes prix.

NOUVELLE INVENTION, *BILLARDS RONDS ET OVALES*

A BANDES ÉLASTIQUES ET SANS BLOUSES.

CES billards ont été proclamés par les amateurs de billards excessivement supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Le carambolage aux y est joué et les effets les plus surprenants sont produits par la circonférence des bandes.

EN débarquement du brick Deux Marie, venant de Bordeaux :

100 barriques vin rouge 1ère Côte de Bourg
10 quarts de pipes eau de vie, Bonnet [illegible]
10 octaves de pipes do do do do
10 quarts de pipes do do do do
10 octaves de pipes do do do do

A vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19 rue St-Louis. 17 oct

BRETELLES en Gomme Élastique. 8 caisses, à vendre par LOBSON & SILVESTER, 30 rue de Chartres. 30 sept

PROCLAMATION SUPPLÉMENTAIRE, PAR JOSEPH WALKER, GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

ATTENDU que des vacances sont survenues dans les places de greffiers de district, dans et pour les paroisses suivantes, savoir : Caldwell, Livingston, et St Bernard, et que l'opinion de l'avocat général est, que lesdites vacances doivent être remplies à l'élection générale qui aura lieu en novembre prochain;

En conséquence et conformément à ladite opinion de l'avocat général, j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation supplémentaire, notifiant les électeurs qualifiés de chacune des susdites paroisses de Caldwell, Livingston et St Bernard, et commandant aux shérifs, commissaires d'élection, et tous les autres officiers que cela concerne, d'avoir à tenir lesdites élections, pour remplir les susdites vacances, aux mêmes lieux et heures et de la même manière que pour les autres officiers à élire et qui sont énumérés dans ma proclamation générale en date du 4 aout 1851.

Donné sous ma main et le sceau de l'État, en la ville de Baton Rouge, ce 2d jour [L S] de septembre A D 1851, et de l'indépendance des États Unis la soixante seizième.

JOSEPH WALKER,

Par le gouverneur, CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'État. 4 sept

QUARTIER GENERAL.—LEGION DE LA LOUISIANE—Nlle-Orléans, le 21 octobre 1851.—ORDRE GENERAL No 17.—REVUE D'INSPECTION—Conformément à l'ordre du major général John L. Lewis, et aux dispositions de la loi de 1850 pour le maintien de la Légion, &c., la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue, pour une revue d'inspection, jeudi, 6 novembre, à 4 heures de l'après-midi, sur la nouvelle Place d'Armes.

Le lieutenant colonel D Eichholtz, commandant le 2d bataillon d'infanterie légère, devra désigner une compagnie de son bataillon pour fermer la grille et en garder les portes.

Le colonel Amadée Landry, commandant le régiment d'infanterie, le major L Gally, commandant le bataillon d'artillerie, et le major Chatry, commandant la cavalerie en l'absence du lieutenant colonel Vignié, sont chargés respectivement en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

D AUGUSTIN, Brig. Général

JAMES KATHMAN, Aide de Camp. 23ot

TH. MOREAU.

Rue Royale, 151, encoignure Toulouse.

Magasin de Parfumeries et de Fantaisie, et salon de Coiffures pour Hommes.

Rue St-Charles, No 36.

REÇU par les navires Emperor, Gertrude et Lemuel Dyer, du Havre, les articles suivants :

Chemises toile fine, de Paris, chemises couleur, do coton blanc et couleur, pour enfants.

250 douzaines chaussettes coton et fil d'Ecosse, blanc et écru.

150 douzaines chaussettes coton et fil d'Ecosse, couleurs, rayées et ombrées, bas et chaussettes pour enfans et fillettes.

30 douzaines gilets et caleçons flanelle, unis et croisés.

75 douzaines gilets et caleçons en coton blanc et écru, caleçons toile, à ceintures assortis de tailles.

50 douzaines guêtres pour hommes, casimir et fantaisie, Elbeuf.

300 douzaines gants Jouvin pour hommes, pour dames.

Un riche assortiment de porcelaines et cristaux, tels que vases Japon, pendules vieux Sèvres, statuettes bizarres, flacons à odeur, boîtes à poudre nouveau genre, encriers tête à tête, verre d'eau etc.

Un beau choix se composant de cravates fantaisies, carrées, cravates longues, do Joinville, foulards des Indes, mouchoirs batiste, unis et à vignettes, cols de chemises, bourses brodées, bourses au crochet, sacs velours, riches, pour dames, bourses en peau de daim, porte-monnaie riches et ordinaires, porte cigarettes, porte cigares cuir de Russie et au crochet, bretelles, jarretières, etc. etc.

Un grand assortiment de cannes et parapluies.

Une forte partie de rubans unis et façonnés, nouveauté, pour chapeaux de dames, au dessous du cours, rubans de velours uni et épinglé, toutes couleurs.

Bracelets velours, boucles et garnitures de bracelets, acier fin et ciselé.

700 livres laine de Berlin, pour tapisseries, toutes couleurs, chaises, pantoufles, échantillons de sur canevas, dessins de Berlin, au crochet; articles et accessoires pour la broderie.

Mercerie, passementerie, fournitures pour modistes et couturières.

NOTA—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine.

Occasion—UNE FORTE PARTIE de chemises toile pour hommes, à vendre à 30 pour cent au dessous. 23 oct

EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No 122, entre Conti

PIANOS

d'ERARD & PLEYEL. W. HARTKOPF, Rue Royale, 172, entre Toulouse et St-Pierre.

A l'honneur d'annoncer au public son retour d'Europe et offre à vendre des Pianos d'ERARD & PLEYEL, de qualité supérieure, qu'il a choisis lui-même dans les manufactures à Paris, et qu'il a fait doubler de façon à résister à toutes les variations de température de ce climat.

Reçu par le navire *Emperor,* SIX PIANOS D'ERARD.

TROIS PIANOS obliques, à trois cordes, en palissandre sculptés.

UN PIANO oblique, grand format, 7 octaves, de genre nouveau.

DEUX PIANOS droits, système en fer.

Un grand assortiment de Pleyel & Erard, attendu par le "Lemuel Dyer."

M. HARTKOPF se chargera comme par le passé des réparations et accords de pianos.

Aussi—PIANOS A LOUER ET ÉCHANGES. 22oct

C. YALE Jr & Co.,

27, RUE DES MAGASINS, 27, MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE, SOIERIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES, Dentelles, Broderies, Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Bas, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr & Co.

No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 1er sept—4m

C. GODIN, LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER, RUE DE CHARTRES, 133.

A L'HONNEUR de prévenir MM les médecins qu'il a reçu de [illegible] placer quelques abonnements au journal Médico-Chirurgical.

2 vol et planches, que année $3 50.

Abonnement de lecture, par mois $1.

Atelier de reliure en tous genres. 15 sept

AUX RAFFINEURS.

A LOUER, à partir du 1er octobre prochain, la raffinerie de la Louisiane, située à environ deux milles au dessus de la tête du Canal. Cette belle propriété est en parfait état, et a un grand assortiment de moules, pots, etc. et de tous les accessoires nécessaires à l'exploitation d'une raffinerie ou distillerie.

Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville. 29 sep

COGNAC—5½ 9¼ Jean Louis 1811.
7½ Jean Louis supérieur, old cognac 1795,
10,2 2¼ Maglory 1834, 8¼ Montezun 1840;
19¼ Moulin 1840, 7½ 14¼ J J Durand 1844,
7½ 8¼ do 1842; 7½ 14¼ do 1846,
9¼ 14¼ do 1842; 15¼ do 1847,
5½ A L Bevard; 6¼ 14¼ do 1849;
5½ 2 8¼ 2¼ J Errand,
9 pipes genièvre Anchor, très supérieur,
9 barriques vin supérieur,

200	caisses	vin Haut Taience 1847,	
500	do	St Emilion 1844,	
205	do	do	1846,
860	do	St Julien,	
205	do	Margaux Médoc;	
222	do	vin blanc Haut Sauterne, 1846,	

100 caisses vinaigre très supérieur, pour familles;
180 paniers champagne de Duret Peuvrel des marques Iron Mask et Bacchus, en grandes et demi bouteilles;
380 paniers champagne de Bouché et Drouet;
30 caisses fruits assortis à l'eau de vie de Champion;
2400¼ boîtes sardines de Deffès, &c, &c, Camus;
200¼ boîtes truffes de Deffès, &c;
30¼ do do
400¼ boîtes champignons à l'huile, à vendre par J & J TARIOS, 31, Vieille Levée. 27 oct

75 BARILS vin rouge St-Julien et St Estèphe,
50 barriques vin blanc Haut Sauterne,
5 barriques vin rouge Margaux,

30	do	do	verdable Cantenac,
300	caisses	do	St Julien,
200	do	do	Margaux,
150	do	vin blanc Haut-Sauterne,	
125	do	vin rouge St-Estèphe,	
100	do	cerises à l'eau de-vie P Clermont & Co,	
30 ¼	de pipes cognac, marque Washington, de p		
25	do	do	J & J Prom & Co,
30	do	do	Rochelle,
20	do	do	très vieux cognac,
20	huitièmes	do	marque Rogie, 1re preuve
8	do	do	E Longpuy 1805,
10 ¼		do	vin de Madère sup. dir,

En magasin et à vendre par FCO DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée. 20 oct

EN débarquement du navire Egira, venant de Bordeaux :
30 barils vinaigre blanc de la marque bien connue Achille Petit;
15 quarts pipes cognac Cocq père & fils 1846;
6 do do do Henry 1840.
A vendre par A COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 23 oct

BOUTEILLES VIDES—200 paniers bouteilles vides de 22 onces, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 10 oct

VIN ROUGE—25 demi barriques vin rouge, Haut Talence, de la marque Ve Beyerman, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. x3 oct

VEAUX CIRÉS—1 caisse contenant 27 et ¼ douzaines veaux cirés, reçus par le navire Minesota, du Havre, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, Royale. 23oct

BRIQUES A L'ÉPREUVE DU FEU—[illegible] briques à l'épreuve du feu, d'Angleterre, de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par lots, au choix des acquéreurs par THOMAS BLOIS, 91, rue des Magasins. 8 sept

POÊLES & CUISINES—[illegible] poêles et cuisines de toutes grandeurs et de toutes formes, à vendre à des prix réduits.

On se charge de la pose des cuisines et des poêles ainsi que de la confection des tuyaux en tôle pour les mêmes. S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. 20 sept

TÔLE—250 paquets de tôle des marques de R O & CC, à vendre par S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. 20 sept

LAMPES, CANDELABRES & PORTE-BOUQUETS—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment complet des articles ci dessus qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. 20 sept

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. Agents pour les patentés. 19 sep

A VENDRE à l'arrivée du navire Auguste Adolphe, attendu de Bordeaux :
60 barriques vin rouge Chateau St. Denis;
12 demi do do do do
CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 18sep

A VENDRE—Le Magasin de Cigares No 37, rue du Canal, près de Camp. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à B. VALLS, 27, Commune.

PIQUIDRA—16 barils récemment reçus, à vendre par FCO DE FUENTES & CO., 22, Vieille Levée.

A VENDRE en débarquement du navire Egira, venant de Bordeaux
[illegible] caisses fruits au jus,
[illegible] caisses jus de groseille framboise et jus pur de framboises
[illegible] caisses haricots verts et petits pois en boîtes et demi boîtes.
LABEILLE & Co. Encoignure Royale et Douane. 14 oct

CANDIDATS.

AUDITEUR DES COMPTES :
LOUIS BORDELON.
SHERIFF :
JAMES P. FRERET.
MANDEVILLE MARIGNY.
CORONER :
ROBERT SPEDDEN.
JUGE DE PAIX :
3ME JUSTICE DE PAIX—PAUL PECQUET.
—W. F. WAGNER.
4ME JUSTICE DE PAIX—ALEX. DERBES.
—JOHN S. BARON.
CONSTABLES :
3ME JUSTICE DE PAIX—E. N. STRINGER.
—ALF. BAYHI.
—Jos U. CHEVALIER
—JOHN P. WALDEN
—HENRY C FOSTER
4ME JUSTICE DE PAIX—FRANCIS MOUNEY
—P A CHARBONNET
5ME JUSTICE DE PAIX—Mig. HERNANDEZ.
ASSESSEURS :
FRANCIS TURNER,
GERM. PLESSY,
J. A. BELLANGER,
J. M. GRASS,
M. A. E. TREMÉ,
ARMAND PELLERIN,
LUCIEN DUBUC,
VICTOR DEJOUX.
COLLECTEURS DES TAXES D'ÉTAT :
PREMIÈRE MUNIC.—J. B. DIONIS,
—HENRY PEYCHAUD,
—MARCELIN ESNARD,
—S. VIOSCA.
SECONDE MUNIC.—A. W. SCATES.

POUR ASSESSEUR.

GR. PLESSY, assesseur actuel du 7e District, et ayant exercé en cette qualité pendant nombre d'années, à la satisfaction de toutes les parties intéressées, s'annonce comme candidat à la prochaine élection, il compte sur le support de tous ceux qui sentent qu'il est de leur intérêt d'accorder plutôt leur suffrage à un candidat déjà éprouvé qu'à celui qui en est encore à faire ses preuves. 9oct

Tapis, Toiles cirées, Rideaux &c.

LES soussignés informent le public, qu'ils ont en magasin un assortiment de choix, récemment reçu et digne d'être examiné.

Tapis velours, dernier genre, anglais 1ère qual. " " américain.

Tapis de Bruxelles, trois tresses, do anglais et américain,

80 pièces tapis de trois fils, convenables pour bibliothèques, salle-à-manger, &c.

Trois plis impérial, dessins nouveaux, 1re et 2de qualités,

300 pièces tapis ingrain, superfin, fin et commun.

TOILES CIRÉES.

De 3 pieds sur 24, pour salles et chambres de toutes grandeurs. Le posage sera fait dans le plus bref délai.

RIDEAUX.

Brocatelle riche 6¼, couleurs assorties, Soies et franges damassées, dito, dito, nouvelle invention,

Franges en coton, dito dito dito

Rideaux en mousseline et dentelle,

Corniches de fenêtres, riches et du meilleur goût

Couvertures pour tables et pianos,

Couvertes de Marseille, 1ère qualité,

Ornements, rideaux de fenêtres, calicos, &c.

Notre assortiment est probablement ce qu'il y a de mieux en cette ville.

CHITTENDEN & DAMERON, 28 Chartres et 27, Douane. 8 oct—ab

Richard Aldigé et Cie.,

35, rue de Chartres, au premier.

106 caisses marchandises françaises reçues par l'Emperor.

30	do	do do Minnesota.
1 caisse		indienne rouge pour enfans,
2	do	do Dolphus Mieg & Co,
4	do	do rouen nouveauté,
1	do	do meuble imprimé,
1	do	do bleue pour rideaux,
1	do	do satinée bleue et chamois,
1	do	do rouge unie, Pulaski,
1	do	damas laine et soie pour rideau,
1	do	satin de laine, 1 do tarlatane,
1	do	draps superbes assortis de couleurs,
1	do	tarlatane laine à carreaux,
1	do	organdis et mousseline suisse unie,
1	do	mousseline damassée pour rideaux,
1	do	rubans satin unis assortis,
1	do	soie à coudre noire et couleur,
1	do	serge et serge satiné pour doublure,
3	do	mousseline de laine chaîne coton,
2	do	do toute laine grande nouveauté
1	do	mouchoirs foulards, 1 do Larpour,
1	do	foulards, corah, jaspés, rayés et cadrilles,
3	do	soieries pour robes, unies, damassées, brochées et imprimées,
1	do	draps de billards 6¼,
1	do	chales de soie,
1	do	do crosses, écossais, noirs et couleurs,
1	do	gants Jouvin pour hommes,
3	do	casquettes, fantaisies pour enfants drap et velours soie,
2	do	chapeaux feutre noirs et gris,
4	do	do soie,
3	do	barège imprimé,
15 balles		cotonnade bleue unie extra forte,
1 caisse		gilets flanelle à plastron,
1	do	paletots laine, bas et chaussettes laine pour enfans,
1	do	chemises indienne,
1	do	devant mécanique,
1	do	devant toile,
1	do	corsets cousus assortis,
2	do	ombrelles assorties,
2	do	croisé laine et coton à carreaux,
3	do	velours assortis, 1 do spartérie,
1	do	coton couvert papier,
1	do	violettes assorties,
1	do	toile cirée imprimée,
4	do	toile de chasse doubles,
1	do	amorces cannelées fendues,
1	do	boutons agathe,
1	do	anneaux pour rideaux,
1	do	papier coquille grand format,
1	do	do à soieries,
2	do	mouchoirs batiste assortis,
4	do	cols, chemisettes et manches brodés, mousseline et batiste,
		épingles doubles vernies,
1	do	chaussettes et bas français assortis,
1	do	mouchoirs madras français,
2	do	fleurs,
1	do	savon, 1 do pommade,
14	do	articles de variété. 4 oct

MARCHANDISES NOUVELLES.

P. W. WOODLIEF, 13, RUE DE CHARTRES.

RÉCEMMENT reçu par les steamers Winfield Scott, Union et Empire City, et par les paquebots à voile de New York, Boston et du Havre, un assortiment de marchandises sèches de mode et de saison insurpassable pour la quantité, qualité, variété et le bon goût, qui est offert en vente, en gros et en détail à ses nombreux clients à des prix réduits. Le stock consiste en partie des articles suivants :

Soieries brochées antique, de armure en couleur, do rafleras à raies

Poult de soie uni gros couleur,

Brocade noire façonnée, do extra riche et brodée, do changeable et chinée,

Poult de soie brodée, damassée et unie, do grosse couleur à petits carreaux pour demoiselles,

Marcelines et Florences de toute couleur et nuance, ce satin blanc et de couleur,

Quelques pièces poult de soie supérieur gros noir et de couleur unie,

Velours soie en couleur, satin à raies riche, ebine et cachemire d'Écosse à carreaux;

Mérinos français et anglais,

Mousseline laine et alpacca, couleurs solides et de toutes nuances,

Poplins unis à raies et à carreaux,

Crêpes de coton supérieur noir, en couleur et à dessins;

Un grand assortiment de schalls en crêpe blanc et en couleur, unis et brodés, et quelques uns extra riches;

Schalls en mérinos, cachemire et soie riche;

Soieries brutes, riches et unies;

Calicots français, anglais et américains;

Un assortiment complet de bas et demi bas en soie, blanc et de couleur,

Gants et mitaines, daim, chamois, chevreau, cachemire, soie, filoselle et en fil/e de toute description;

Dentelles—Un grand assortiment élégant de valenciennes, anglaises, françaises et allemandes; do brodées;

Toile à chemise supérieure, 6—12 et 12—4,

Linge de table en toile et damassé, style nouveau et élégant;

Toiles d'Irlande et d'Allemagne;

Mouchoirs de batiste en fil uni;

Étoffes à rideaux brodées et bordées en couleur, dentelles et mousselines brodées, soie et laine, damassée, &c;

Marchandises d'habitation, gros kerseys, lindseys, lowels, jeans, denims, stripes et cotonnades;

Couvertes françaises;

Couvertes gros grains, très supérieures;

P W WOODLIEF, appelle particulièrement l'attention des commissionnaires et des habitants à son assortiment; il est complet et les articles ont été choisis avec le plus grand soin et un tact qui provient d'une longue expérience dans ce genre d'affaires. 6sept

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public en général que, décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement, un magasin de bijouterie et horlogerie où il déballe en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que : montres d'or Lepine, Tobias et French, do argent, chaînes de sûreté et chaînes de gilets or, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, bagues do, services de table et à thé en argent et vermeil, à filet et ciselage, etc. etc. le tout garanti au meilleur titre.

Il reçoit en ce moment un grand assortiment de montres savonnettes en or et en argent, des meilleures manufactures de France et d'Angleterre qu'il vendra aux conditions les plus libérales.

Il offre aussi à vendre en gros et en détail toutes espèces de fournitures pour horlogers.

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres, dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie, et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder anciennement à son travail ne lui fera pas défaut.

23 nov—1an

AVIS

AUX FASHIONABLES,

Aux magasins d'ALBERT & TRICOU, *Rue de Chartres, 37, et encoignure Royale et St. Louis.*

Les premiers chapeaux mode d'automne, de Paris, viennent d'être reçus.

Ainsi qu'un large et bel assortiment de chapeaux et casquettes de fantaisie, pour enfans de tout âge et jeunes gens.

Aussi Chapeaux d'amazone, pour dames.

Capotes en castor gris et noir, pour dames.

Le tout confectionné sous la surveillance de notre Sr. J. J. Albert. 15 oct

L'UNION POUR TOUJOURS!!!

LE STEAMSHIP UNION EST ARRIVÉ !

LES messieurs sont notifiés qu'on trouvera toujours des CHAPEAUX DE L'UNION chez D'ARCY, le Chapelier à la mode, à l'encoignure Canal et Chartres. 7oct

CIGARRES de la Havane—Garantie marques véritables des manufactures. Un assortiment complet des meilleures marques, telles que Cabanas et Carbajal, Cabargas, Flor de Cabanas, Figaro, Ugues &c, à vendre par J. M. CABALLERO, 26, Vieille Levée.

Pour l'accommodation du public, le même assortiment de cigares sera trouvé dans tous les établissements du soussigné, No 34, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, et No 66, encoignure Royale et Douane. 28oct J. M. CABALLERO.

EN débarquement du navire Auguste Adolphe, venant de Bordeaux :
46 barriques vin rouge St. Denis;
12 demi do do do
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 23oct

DAMEJEANNES—500 damejeannes vides de 3 gallons, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St-Louis. 28 oct

200 Caisses vin rouge Château Margaux;

100	do	do	Latour;
100	do	do	Lafitte;
50	do	do	Margaux en 1/2 bout.
50	do	do	blanc Haut Sauterne
50	do	do	en demi bouteilles.

Cognac des marques J Castillon, La Rochelle &c., en demi pipes, quarts de pipes et huitièmes. vieux cognac pour provisions de familles par gallon. bouchons fins et extra fins, noisette, kirsch absinthe, huile des marques Plagniol & Fossat, [illegible] bouteilles vides et demi bouteilles, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 20 oct

TRUFFES—[illegible] demi et 200 quarts boîtes Truffes reçues par l'August Adolph, de Bordeaux, et à vendre par DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti. 20 oct

VENTES DE CE JOUR.

Vente du gouvernement des États-Unis.

PAR WM. P. SCOTT, Encanteur.

VENDREDI, 31 courant, à [illegible] heures et demie, il sera vendu au Mart Auction, 27, rue du Camp, pour le compte des États-Unis, environ

200 capotes;
50 couvertes;
200 paires de draps de lit;
200 taies d'oreiller;
100 matelas vides;
150 oreillers vides;
250 serviettes;
400 moustiquaires;

Rideaux, moustiquaires, linge de lit, etc, coutellerie, ferblanterie, etc.

Le tout en bon ordre et digne de l'attention des acheteurs. 31 oct

Bottes, Souliers et autres articles.

PAR J. L. TAYLOR & Co,

AUJOURD'HUI, vendredi 31 courant, à 11 heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et Douane,

150 caisses bottes et souliers de saison, de toute dimension, récemment reçues des manufactures du Nord.

Aussi—Une grande quantité de carabines et de fusils à deux coups.

Lampes, ornemens de cheminée, &c.

Une grande variété de savons de fantaisie. 31oc

Miroirs français, Meubles en acajou, etc.

PAR J A BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan, le vendredi 31 octobre à 11 heures A. M. au No 149, rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne :

Un lot de meubles de choix pour parloir et salles à manger, consistant en un beau piano, huit miroirs français, chaises en acajou, berceuse, divan, tables à manger et autres, side boards, rideaux, pendules de cheminée, tapis de Bruxelles, lampes en bronze, &c. Tous ces meubles ont été importés de Paris par M. Seignouret, de cette ville.

Conditions—Comptant. 28oct

Bibliothèque et linge de corps. *Succession de J. M. Duffield.*

PAR J. L. CARMAN & Co.

VENDREDI, 31 courant, à cinq heures P. M. il sera vendu à l'encan, au No 60, rue des Magasins, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable John C. Larue, juge de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté le 17 octobre 1851,

Un lot de livres de lois et autres.

Trois malles de linge de corps.

Conditions, comptant. 21 oct—21,28,31

B. DOURS,

HORLOGER.

Ayant transporté son atelier et ses marchandises du magasin des MM. D T Lillie & Co, au No 66, rue de la Douane, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général, qu'il s'occupera comme par le passé de la réparation des montres, pendules, &c., et à des prix modérés, et garantira les ouvrages qui lui seront confiés.

On trouvera constamment chez lui, un bel assortiment de montres Suisses et Anglaises, ainsi que toutes espèces D'OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE. 16 oct

HARMONIUMS et PIANOS MÉCANIQUES de Debain, piccolos à 7 octaves—sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés imprévisibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme.

27fv A. PERIER, rue Royale, 310.

Maisons et Magasins à louer

Le magasin à 4 étages, situé No 43, rue des Magasins, adjacent à l'encoignure Gravier.

Deux maisons à 3 étages, situées rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, ayant chacune 6 chambres, cuisines, trois chambres à domestiques, hydrants, &c., convenable pour une grande famille. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Le loyer est de $50 par mois.

Aussi—Un magasin avec l'entresol, rue de l'Esplanade près Condé.

S'adresser à EDWARD BARNETT, 21, rue Conti. 16sept

A LOUER—Les magasins suivans, formant partie de la bâtisse St Louis.

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St Louis.

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit;

Le magasin situé rue St Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal;

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS. 25oct

A LOUER—Une maison haute avec cinq chambres, cabinets, galeries, balcon, cour, cuisine haute, citerne et waterworks, située rue des Marais, entre Douane et Canal. S'adresser à A. DUBUCH, 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 29 oct

A louer immédiatement:

La maison et magasin situés à l'encoignure Prytania et Thalia. Le magasin est très convenable pour un cordonnier ou pour marchand de marchandises sèches, et la maison très convenable pour une famille.

S'adresser à X LAMBERT, 62, Magasins. 24oct—tm

A LOUER—Possession le 1er novembre—Une belle maison basse, située rue de Craps, entre celles Bagatelle et Union, ayant quatre grandes et deux petits appartements, une cuisine à étage, jardin, citerne, &c. S'adresser au No 14, rue du Canal. 24 oct

A LOUER—Possession immédiate—Une belle maison sur la rue du Canal, entre Rampart et Prieur. Il y a au premier étage une belle salle, parloir et salle à manger, et au second étage deux grandes et une petite chambre à coucher. La bâtisse de derrière possède trois chambres à domestiques, cuisine, &c. Il y a dans la cour une belle citerne montée sur briques. S'adresser sur les lieux ou au No 14, rue du Canal. 24 oct

Maisons rue de l'Esplanade à louer.

DEUX maisons en briques, à trois étages, situées rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, ayant chacune six appartements, cuisine, trois chambres à domestiques, hydrant, citerne, etc, à louer $50 par mois. S'adresser à EDWARD BARNETT, 21 rue Conti. 27 oct

Maison et Magasin à louer.

La maison et le magasin No 100, rue Royale, près de l'encoignure Conti. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser rue du Canal No 160. 17oct

A LOUER.

Deux maisons situées rue Condé, entre Hôpital et Quartier, tout à fait convenables pour une famille. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à DOMINIQUE LANATA, 9 et 10 rue Jefferson. 13oct

A LOUER

UNE MAISON de maître avec jardin sur le devant, située rue des Français, entre les rues St-Avide et St Jean-Baptiste.—Aussi une maison même rue, près de l'encoignure St-Avide, montée pour épicerie.

S'adresser à EUG ROCHEREAU & CO, 17—19, rue St-Louis. 20sept

Magasin à louer.

Le beau magasin en briques à quatre étages, situé à l'encoignure Lafayette et Foucher. S'adresser à J W STANTON & CO, Enc. Magasins et Lafayette. 3oct

A LOUER—Une maison située rue de l'Esplanade, No 77, entre Royale et Condé. Cette maison, actuellement en réparations, est disposée de manière à offrir tous les agréments d'une belle résidence.

S'adresser à G M LUCAS, 30, rue Bienville. 11 sept

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 18, au premier, situé rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co. 1 aout

A LOUER—Le magasin, rue Tchoupitoulas, No 53, s'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville. 30 sep

BUREAU A LOUER—Le second étage de la maison, située au No 91, rue du Camp, dernièrement occupé par MM. Fellows & Comp.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à FRIENDLEY & BEIN, 90 et 91 rue du Camp. 12 sept

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 30, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée. S'adresser à LEOPOLD JEANNET 22, rue St-Louis. 12 sept

A LOUER pour le 1er octobre prochain—Une maison, située rue de la Vieille-Levée No 86, consistant en un magasin logements au-dessus, cour, cuisine, &c.

S'adresser à G M LUCAS, 30, Bienville. 11sept

A LOUER, au premier novembre prochain, le magasin situé rue Royale No 154.

AUSSI—Deux magasins en briques à trois étages situés à l'encoignure Gallatin et Hôpital.

S'adresser à E D SHIFF & CO. 7oct—3fp s Rue de la Commune No 120

A LOUER—Une grande maison, No 4, rue de la Paix; cette maison possède toutes les commodités pour une famille; elle a aussi un grand jardin derrière, écurie, cuisine et hangard.

S'adresser à P. CUSACH, 9oct Encoignure Royale et St Philippe.

A LOUER au 1er novembre prochain, le magasin en brique à deux étages, situé rue de la Vieille Levée, No 31, entre Bienville et Douane. S'adresser au soussigné.

RICHARD ALDIGÉ & Co, 4oct 35, rue de Chartres, au premier

A LOUER—La maison en briques située à l'encoignure Condé et Hôpital, ayant six grandes chambres et plusieurs bâtisses dans la cour. Possession en sera donnée immédiatement. Pour un bon locataire, le loyer sera modéré. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 13oct

A LOUER—Une belle maison située rue Royale, entre Canal et Douane, aussi : le premier étage de la maison No 15, rue Royale, entre Douane et Canal, consistant en trois beaux bureaux—Un magasin rue de la Levée, No 24, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à Alex. Bonneval, lettre C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 13oct

A LOUER—Le haut du magasin occupé par MM. Rilleux & Regain, avec remise, écurie, et toutes les dépendances qui s'y trouvent. Possession en sera donnée au premier novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, No 136, rue Bourbon. 15oct—1m

NOUVEAUTÉS.

P. & E. REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal,

ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ils feront aujourd'hui lundi, 20 courant, l'ouverture de leurs marchandises françaises reçues par l'Emperor, Windfield Scott, etc.

L'assortiment se compose en partie de :

Soieries riches, noires et couleur;

Barpours nouveaux à rubans, mousselines brophanes;

Cachemires et mousselines de laine, barèges très riches;

Manteaux, mantelets, Talmas, etc;

Broderies de Paris, Valenciennes, mouchoirs de tous genres nouveaux, ombrelles, gants de peau et de soie, voiles et voilettes, velours, etc., damas, laine et soie pour rideaux, rideaux brodés, tulle et mousseline, etc. Étrennes et marcellines de toutes nuances; chales crêpe de Chine, nouveau genre, etc, etc. 20 oct

2000 Demie boîtes sardines à l'huile de la nouvelle pêche;
1500 quarts do do do;
2000 demi boîtes petits pois nouveaux;
1000 boîtes do do do;

En débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane. 20oct—1m

CHAMPAGNE—75 paniers champagne de B & E Perrier, des marques Nectar, Fleur de Sillery et Crême de Bouzy;
100 caisses absinthe;
130 demi boîtes thon;
10 caisses pruneaux;
5 do cartes à jouer, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane. 20oct—1m

GENIÈVRE DE HOLLANDE—[illegible] pipes de la marque de l'Aigle impérial, de Nolet, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane. 20oct—1m

COGNAC PELLEVOISIN—[illegible] pipes de preuve, pâle;
5/8, [illegible] pipes 3e preuve, pâle de 1835;
5/8, [illegible] do do do de 1843.

A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 20, rue de la Douane. 20oct—1m

G. W. DUNBAR. *MARCHAND EN GROS DE* **BOTTES ET SOULIERS,** No 8, Rue des Magasins. 6sept

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait, Chemises, Chapeaux, Souliers, &c

PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77 :

10 caisses chapeaux soie, mexicains "Peon";
40 do bottes, souliers et brodequins.

A 11 heures—(au premier.)

100 douzaines chemises blanches et couleur;
250 lots de linge fait comme suit :

Habits, redingotes, paletots, sacs de drap olive, noir, et brun, surtouts en couvertes blanches, castorine et gris, gilets satin et soie, valencia, drap noir, casimir, pantalons cotonnade, casimir noir et couleur, Kentucky Jean, drap noir, satinet, chemises coton blanc, indienne rayée, calicots, chemises flanelle rouge, parapluies, cravates soie, &c., &c. 30 oct

Tapis de Bruxelles, avariés.

PAR J B BLACHE & Co.

VENDREDI 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan No 77, rue de Chartres.

1 balle, 8 pièces tapis de Bruxelles, importés et avariés à bord du navire Joshua Marcus, capt Geo Barton, venant de Liverpool.

Conditions—Comptant. 28oct

Marchandises Sèches avariées à bord du navire Gertrude.

PAR VINCENT & Co. 43, rue Bienville.

IL sera vendu samedi, 1er novembre, à dix heures et demie, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour le compte de ceux que cela concerne,

Six caisses guingham, 1 caisse de mousseline brodée, contenant 136 robes et 14 paires de rideaux endommagés à bord du navire Gertrude, du Havre. 31 oct

Succession de feu François Edmond Fazende.

PAR H J DOMINGON, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 décembre 1850, il sera vendu, samedi 6 décembre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre Chartres et Royale :

Le nègre nommé NICK ROBERTSON, âgé de 29 ans, malade, ayant travaillé sur une habitation.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement; les dits billets devant porter intérêt à raison de 8 pour cent par an s'ils ne sont payés à échéance, et ce, comme clause pénale seulement.

L'acte de vente par devant T Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 oct—3,en30

Vente sans réserve d'une belle résidence de famille formant l'encoignure des rues Claiborne et Chemin du Bayou.

PAR BONNEVAL & BENIT, Bureau rue Toulouse No 51.

IL sera vendu à l'encan, samedi 8 novembre, à midi, au White Hall, le propriétaire quittant la ville,

Cette belle et vaste maison de résidence, formant l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue du Bayou, sur une profondeur de 225 pieds et face à la rue Claiborne; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître nouvellement construite, ayant plusieurs beaux appartements, cabinets, galerie, &c., cuisine haute et chambres à domestiques, poulailler, écurie, remises, porte cochère, cave, &c., le tout en parfait état. Il y a sur le terrain quelques arbres fruitiers sur le devant de la maison, il y a un beau parterre et deux cèdres magnifiques qui donnent de l'ombre à la maison principale.

Cette belle propriété se trouve située dans un des plus beaux quartiers de la ville, et mérite l'attention des personnes qui désirent acheter une résidence agréable.

Le plan de la propriété sera exposé au White Hall quelques jours avant la vente; ensemble 71 actions du fond capital de la Banque des Citoyens.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,222 payable le 1er octobre 1852 et renouvelable selon la charte de la dite Banque; pour la balance—un tiers comptant, un tiers à un an et l'autre tiers à deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

Pour d'autres renseignemens s'adresser aux encanteurs. 30 oct

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR, No. 20, Vieille-Levée.

Jours réguliers pour la vente : *Lundis et Mercredis.*

VENTE PAR CATALOGUE—TOUS LES SAMEDIS. Avances d'argent sur dépôt de marchandises. 6oct—6m Nlle-Orléans, 6 octobre 1851.

EN MAGASIN et à vendre—20 barils miel d'abeille. 500 livres cire blanche. P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 29 oct

HOUBLON—4 balles houblon de la nouvelle récolte, à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 29 oct

LE soussigné offre à vendre en débarquement—119 barriques vin rouge bon ordinaire, 77 barils blanc, 50 caisses prunes à l'eau de vie. DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

ESSENCE DE ROSE—150 onces de 1ère et 2ème qualité, reçu directement, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

OLIVES—50 caisses olives, 50 caisses câpres, dernièrement reçus, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

ABSINTHE—100 caisses absinthe Suisse de Pernod & Fils, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

MACARONI et VERMICELLI—100 caisses et demi caisses dernièrement reçu, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson.

COGNAC—150 quarts Cognac et Martin, Dumont père & Co, en magasin et à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

DANS les magasins de la Douane et à vendre par le soussigné—

100 huitièmes cognac Connac et Martin 1ème preuve,

400 paniers huile d'olive Plagniol & Bacigaluppi de 24 onces, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

SARDINES—[illegible] boîtes sardines à l'huile, en magasin et à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 23 oct

HARENGS—300 caisses harengs de la nouvelle pêche, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, rue Jefferson. 29 oct

EN débarquement du navire Unicorn, venant de Bordeaux : 400 caisses vin rouge Chateau Laffite, à vendre par P LONGIS, 47, Vieille Levée. 22 oct

VINS—50 quarts Porto doux à la couronne, de MI Reig,

90 quarts Porto sec à la couronne, de Js. Durand,

120 do Madère de P Grousset,

100 caisses vin rouge St-Julien et Margaux,

50 barriques vin Bordeaux ordinaire,

30 paniers champagne de P A Garreau,

30 paniers huile Plagniol, à vendre par P LONGIS, No 47, Vieille Levée. 21 oct

EN débarquement du brick P. Soulé, de la Havane :

30,000	Regalias	Dos Hermanos,
20,000	do	Fernando et Catolica,
5,000	do	La Fonseca,
3,000	do	La Norena,
5,000	do	La Esmeralda,
5,000	do	El Menrigara,
10,000	do	La Viel,
10,000	do	Safo.
6,000	Panetelas	La Esmeralda,
10,000	do	El Mensagero,
4,000	Cilindrados	do
10,000	Millar	A R.
60,000	do	La Confianza
2,000	Prensados	Figaro,
3,000	do	Indias,
42,500	Regalias	Carvajal,
10,000	do	Fortuna,
10,000	do	Favorita,

A vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée. 28oct

EN débarquement du P. Soulé 22 balles tabac en feuille de la Vuelta de Abajo, Nos 1, 2, 3, 4 et 5. A vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille-Levée.

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

Cavelier & Maxent

Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Établissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission :

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.

" " 2e classe, $2

" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, 192, rue Canal. 15 sept—1an

CHAPEAUX, Casquettes, &c—1000 caisses de chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, casimir mexicain, laine, à vendre par FROST & Co, 10, rue des Magasins. 14 oct

DEPOT DE DRAP DE BILLARD des premières fabriques françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par le navire Minnesota, du Havre, un assortiment complet de DRAP POUR BILLARD, et que d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet cet assortiment. Il annonce aussi que ces prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 2 oct

BOUCHONS—10 balles 15,000 chaque, bouchons réguliers fins; 5 balles 30,000 chaque, bouchons pointus fins; 10 balles 1,000 chaque, bouchons à damejeannes, récemment reçus et à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée. 20 oct

ABSINTHE—100 caisses absinthe Le Noilly Fils & Co., A vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée. 20 oct

KIRSCH—40 caisses kirsch Le Noilly fils & Co, à vendre par ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée.

BOUTEILLES VIDES—60 paniers bouteilles vides de 22 onces, récemment reçus, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée. 20 oct

VINS de Bordeaux et de Marseille—Constamment en magasin et à vendre par ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée. 20 oct

SUCRE—800 caisses sucre Havane, brun, jaune et blanc, en débarquement du brick P Soulé, et à vendre par S DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

CACAO—25 sacs Guyaquil et Caracas, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par S DE VISSER & CO, 26 Vieille Levée. 20 oct

CIGARES—15,000 cigares de marques assorties, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par S DE VISSER & Co, 26 Vieille Levée. 20 oct

BRODEQUINS DE RUSSET—10,000 de tout genre et qualité, et convenables pour les habitans, à vendre par J M GOULD & Co, 8 rue des Magasins. 20 oct

BOTTES ET SOULIERS—500 caisses en magasin, comprenant un grand assortiment de marchandises fraîches, à vendre par J M GOULD & Co, 8 rue des Magasins. 20 oct

VENTES A L'ENCAN.

Vente hebdomadaire, par catalogue, d'Eaux de vie, Vin, Huile, Thé, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, 1er novembre 1851, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille Levée,

111 futailles eaux de vie françaises, Coniac et Martin, Pellevoisin, Alfred Morton, Vigna, Mitterlin, Vor Bitz, &c, &c.

4 pipes genièvre de Hollande, de la marque Be l

55 bu tièmes malaga de Mallorca;

30 caisses cerises à l'eau de vie,

31 huitièmes Malaga doux;

47 quarts do sec;

40 do Porto Crown;

16 do vieux cherry supérieur;

161 caisses vin St Julien B L;

18 paniers huile d'olive Fossat;

207 do do do E D No 1;

113 caisses raisins M R;

81 demi boîtes do do

60 quarts do do

92 boîtes do C,

175 boîtes thé impérial, Pouchong,

6 balles de bouchons,

36 barils sucre supérieur, concassé;

54 kegs clous de Boston;

Huile d'olive, allspice, muscades, sardines, chocolat, tabac à chiquer, fromage de Gruyère, cigares, vins mousseux de Saumur, &c. Pour plus de détails et les conditions, voir les catalogues qui seront prêts le matin de la vente. 31 oct

Propriété rue Poydras.

Succession de Archibald Johnson.

PAR J A BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le mardi 1er décembre 1851, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté de juillet 1851, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Archibald W. Johnson, savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, St-Paul et Girod; le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 100 pieds 8 pouces 5 lignes. Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant deux grandes chambres et salle en bas, 3 chambres au-dessus avec galerie devant et derrière et une grande chambre dans l'attique, une cuisine en bois à deux étages avec écurie et chambres au-dessus, citerne, &c.

Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12 et 16 mois de crédit en billets portant intérêt à 8 pour cent et portant hypothèque sur la propriété.

Les actes de vente devant John Claiborne, aux frais des acquéreurs. 21 oct

Marchandises Françaises Avariées.

PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI 1er novembre, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, sans réserve et pour compte de qui il appartiendra :

1 caisse soieries couleurs très riches;
1 do mousselines brodées;
1 do parasols soie; le tout légèrement avarié et sauvé du navire Gertrude, du Havre.

Conditions—Comptant. 31 oct

Succession de Mme Joséphine Delaronde, femme de C. Lacoste.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Bureau No 57, rue Toulouse

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 17 octobre de cette année, il sera vendu le mardi 25 de novembre prochain, à la salle du café du White Hall, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, à midi précis, les esclaves et propriétés ci après décrites, appartenant à la dite succession, savoir :

Esclaves :

1o—CELESTINE, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse, repasseuse et coiffeuse;

2o—SUZANNE, mulâtresse âgée d'environ 29 ans, couturière et domestique de maison;

3o—LOUISE, négresse âgée d'environ trente ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière,

4o—HENRIETTE, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse et repasseuse, et ses quatre enfans Thomas, de neuf ans et demi; John, de cinq ans, Auguste, de trois ans, et Lucie, de deux ans;

5o—THEODULE, nègre de dix-huit ans, enfant d'Henriette, apprenti maçon;

6o—ALFRED, nègre de treize ans, domestique de maison, enfant d'Henriette;

7o—MARIA, négresse de trente deux ans, un peu cuisinière et blanchisseuse, et ses trois enfants Anna, petite négresse de neuf ans, Jim, négrillon de sept ans, et William, de deux ans;

8o—LUCY, négresse de seize ans, enfant de Maria, domestique de maison, et gardienne d'enfans

9o—MARY, mulâtresse âgée d'environ quarante ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière,

10—JANE, griffonne âgée d'environ vingt ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière—et son enfant nommé ERNEST, petit mulâtre âgé de quatre mois.

11o—CAROLINE, négresse de trente cinq ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet;

12o—ROSINE, griffonne de dix huit ans, fille de Caroline, un peu cuisinière.

13o—ALEXIS, nègre âgé d'environ seize ans, enfant de Caroline, cocher, bon sujet.

14o—SALOMON, nègre de soixante ans, adonné à la boisson, ayant une fistule

15o—PHILIPPE, nègre âgé de quarante ans,—sourd et adonné à la boisson

16o—AMOS, nègre de quarante ans, scieur de long, bon chauffeur.

17o—VOLTAIRE, mulâtre âgé de trente ans, caftat;

18o—JIM, nègre âgé de trente-deux ans, bon sujet;

19o—ROBERTSON, nègre de soixante ans, ayant une maladie de cœur incurable.

Immeuble

20o—Un lot de terre situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, faisant partie d'une habitation située en cette paroisse, à environ un mille et demi au-dessous de cette ville, désigné par le No 25, sur un plan dressé par Benjamin Buisson, le quinze mars 1834, déposé en l'étude de Hugues Pedesclaux, alors notaire, en cette ville ; le dit lot mesurant un arpent de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur ; ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison principale, cuisine, cabanes à nègres, écurie, remises et autres dépendances.

Conditions—Pour les esclaves, un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets avec coupons et endossés à la satisfaction des parties intéressées, pour la propriété foncière, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets au coupon et endossés comme ci-dessus, la propriété devant être assurée jusqu'à parfait paiement, et la police d'assurance transférée à qui de droit. Les billets portant intérêt comme clause pénale seulement, à raison de huit pour cent l'an, en cas de non paiement à échéance, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, par Philippe Lacoste, notaire public.

30 oct—[illegible]

Succession de Jean Esteban.

VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE.

PAR BONNEVAL & BENIT

Bureau rue Toulouse, No 54.

EN vertu d'un ordre de vente de l'honorable J. N. Lea, Juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 22 octobre 1851, il sera vendu à l'encan, le samedi 8 de novembre 1851, 10 heures et demie du matin, au coin du Chemin de Gentilly et de la rue White, pour le compte de la dite succession et par consentement des parties,

Une vacherie et tous les installations consistant en vaches laitières, chevaux, charrettes, etc.

Le tout sera vendu en bloc.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 3 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. L'acquéreur devra payer comptant sur les lieux et donnera le nom de son endosseur.

29 oct—11 nov7&8

VERITABLE

Huile de foie de morue,

De Rushton, Clark & Co.

CE précieux remède a été introduit par nous depuis environ deux ans, au corps médical, et a fait dans ce peu de temps plus de progrès dans la faveur publique qu'aucun autre remède. Il a été employé avec le plus grand succès, même dans les cas les plus désespérés, et les derniers rapports des hôpitaux de New York et de la Pennsylvanie le recommandent pour la guérison des affections pulmonaires et de toutes les maladies de poitrine. Il possède en outre le grand avantage sur tous les autres remèdes, de l'augmenter au lieu de diminuer les forces du malade, aidant ainsi la nature à se rendre maîtresse du mal.

L'huile de nos manufactures doit à sa qualité supérieure ainsi qu'à sa pureté, l'avantage dont elle jouit sur toutes les autres. Plusieurs personnes ont cherché à imiter la marque et la forme de nos bouteilles afin de répandre dans le public des qualités inférieures ou des huiles altérées. Or cet article contrefait de la sorte a plutôt des effets nuisibles que salutaires. Nos bouteilles portant notre signature sur le bouchon sont faciles à reconnaître.

ATTENTION !—Demandez l'Huile de Foie de Morue de Rushton, Clark & Co., et voyez si notre signature se trouve sur le bouchon

A vendre par N Jarvis & Co, J Wright & Co, Bickley & Co, Randolph & Pope, et par les droguistes généralement, où des pamphlets seront délivrés gratis donnant la manière de se servir de cette huile 25 oct—3m

SAVON ITALIEN MÉDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute concurrence. Son efficacité est connue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou vénusta circassien, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Felix Gouraud ne se trouvent véritables que chez son unique agent

G. FARGUE, Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, sous la Verandah. 2 oct—3m

DAMEJEANNES ET BOUTEILLES VIDES—En débarquement du navire Lemuel Dyer, capitaine Hagery, du Havre :

400	damejeannes	5	gallons;
100	do	3	do;
400	do	2	do;
400	do	1	do;

100 paniers de bouteilles vides 22 onces, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 29 oct

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des plus réputés, Cabanas, Partagas, Cabargas, Figaro, Ugues Comill, Larrauga, Revilla, E Sol, &c., toujours en magasin et à vendre par FCO PUIG Y PUIG, 28, rue Commune. 22 oct

TABAC EN FEUILLES—Véritable Vuelta de Abajo, 200 balles bien assorties en capes et tripes, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 28, rue Commune. 22 oct

BIERRE et porter de Londres—100 futailles de bierre et porter, en grandes et demi bouteilles de la marque de E B Byass, en débarquement du navire Hartley, de Liverpool, à vendre par VALETON & Co. 25 Tchoupitoulas. 22 oct

LES soussignés préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent d'établir à l'encoignure des rues Royale et Quartier, une branche de leur maison de commerce, située au No 25, Tchoupitoulas.

Dans ledit établissement on trouvera toujours un assortiment choisi de vins, liqueurs, conserves alimentaires, fruits conservés et autres et en général tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles, etc. O VALETON & Co. 15 oct

DIVERS—Les soussignés offrent à vendre d'importation récente,

40 futailles eau de vie de la Rochelle,
20 do vieux Monnerau, 1800,
15 do vieux Jean Louis, 1811,
6 do vieux madère, de la maison J Oleivre & Co.
4 poinçons rum de la Jamaïque,
20 barils vin de Xérès, diverses qualités,
20 damejeannes vieux whiskey écossais,
12 barils vin Bourbon,
5 pipes genièvre de Hollande,
42 barils vinaigre français,
1700 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe Chateaux Laffite, Latour, Margaux, Giscours &c,
140 caisses fruits à l'eau de vie,
17 do prunes sèches. O VALETON & Co. 25 Tchoupitoulas. 15 oct

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises avariées.

PAR J. B. BLACHE & Co.

LUNDI 3 novembre, il sera vendu à 10 heures du matin, d'ordre du conseil de France, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77 :

5 caisses pendules, globes de pendules, lampes, boîtes à musique, baïonnettes, &c, &c,
2 caisses 96 chapeaux feutre et soie.

Le tout avarié et sauvé du navire Gertrude, du Havre. 31oct

Marchandises Françaises Avariées.

PAR J. B. BLACHE & Co

SAMEDI 1er novembre, il sera vendu à 10 heures du matin, d'ordre du conseil de France, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres :

5 caisses bas et chaussettes coton, bonnets en coton, anneaux, fichus, châles cachemire, laine, ombrelles, parapluies, corbeilles, &c.

Le tout avarié et sauvé du navire Gertrude, du Havre. 31 oct

Chaussons de Laine Avariés.

PAR J. B. BLACHE & Co.

SAMEDI 1er novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres :

6 barils chaussettes de laine importées et avariées à bord du navire Forest King, capitaine Hathop, venant de Liverpool.

Conditions—Comptant. 31oct

Bon Pâtissier, Confiseur, Bonne Nourrice [illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 1er novembre, à midi, il sera vendu au White Hall

HENRY, mulâtre âgé de 22 ans, ayant travaillé six ans chez un confiseur et pâtissier; c'est un très bon sujet.

MATHILDE, quarteronne âgée de 18 ans, couturière, domestique de maison et bonne nourrice d'enfant—capable, son enfant âgé d'un mois.

Les dits esclaves sont pleinement garantis.

Conditions—Moitié comptant et le reste à six mois. 2oct

STEAMERS DE LA LIGNE ENTRE NLLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers neufs à double machine, UNION, [illegible] tonneaux, capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kenney Gouldard, partant de New York et de la Nouvelle-Orléans à trois heures [illegible] vers la Nouvelle-Orléans. Pour l'accommodation [illegible] de l'année. Partant de New York [illegible]

Départ de New York De la Nlle Orléans

Union,	octobre 22	W Scott,	novembre 3
W Scott,	novembre 3	Union,	novembre 3
Union,	novembre 14	W Scott,	novembre 14
W Scott,	novembre 26	Union,	novembre 26
Union,	décembre 6	W Scott,	décembre 6
W Scott,	décembre 19	Union,	décembre 18
Union,	décembre 29	W Scott,	décembre 31

Partant de la Nouvelle-Orléans, à neuf heures du matin.

Le fret par ces steamers a été réduit à trente cents le pied.

Ces navires ont été construits à grands frais et avec le plus grand soin, et rien n'a été négligé pour leur assurer la force, la vitesse et le comfort, et sont sous tous les rapports des steamers de 1re classe.

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit :

Pour le steamer Union à SPOFFORD, TILESTON & Co, 40 South St.

Pour le steamer WINFIELD SCOTT, à DAVIS BROOKS & Co, 68, Broad St.

A la Nlle Orléans, à BABCOCK & FENNELL, 18aout 30, Commune

Pour DONALDSON, et tous les points intermédiaires—Le beau bateau paquebot régulier, CADDO, capitaine John Dimitry, ayant été achevé expressément pour faire ces voyages, partira de la Nouvelle Orléans tous les lundis et jeudis, à dix heures du matin, et à son retour quittera Donaldsonville tous les mardis et vendredis, à six heures du matin. Le Caddo prend du fret et des passagers pour toutes les habitations de la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MARTIN GORDON Jr, ou à ROMAN & KERNION, 8oct—3o et CHARLES DERBIGNY, agent

Pour la Teche—et tous les points intermédiaires—Le bateau à vapeur J T DOSWELL, capitaine Joseph Pate, ayant été complètement réparé reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Teche, la côte et la Nouvelle-Orléans, ce qui est une garantie pour le public, que ce bateau fera continuellement ses voyages durant la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis. 25 sep

Pour la Havane—Le brick paquebot fin voilier P. SOULE, capt Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord, au face du marché à la viande ou à S DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée. 30 oct

Pour Vera-Cruz, devant partir le lundi 3 novembre—La magnifique Barque américaine fine voilière SARAGOSSA, capt Tor [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de quelques petits colis, s'adresser à C J MEEKER & Co, 60, Poydras.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans.

Pour la Havane—La belle goélette fine voilière MARY, capitaine [illegible], partira pour le port ci-dessus dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au Picayune Tier de la Première Municipalité ou à DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29 oct

Pour le Havre—Le paquebot régulier la belle barque fine voilière, [illegible], capitaine Beauchamp, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à H V BAXTER, 79, Commune ou à W H OFFENSANDT.

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord [illegible].

Pour Liverpool—Le beau [illegible] ELLEN MARIA, capitaine [illegible], ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au poteau 29, Seconde Municipalité, ou à H V BAXTER, 79 Commune ou à W H OFFENSANDT, 8 rue St-Charles. 23 oct

Pour Liverpool—Le beau navire américain JOHN CUMMING, capitaine Dwight, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 79 Commune.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 2 3me Municipalité. [illegible]

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier et fin voilier LEMUEL DYER, capitaine [illegible], est maintenant en charge pour le port ci-dessus et partira dans le plus bref délai. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 79 Commune.

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord au poteau No 3 3me Municipalité. 23 oct

Pour la Havane—Le beau brick de première classe ADAM GRAY, capitaine Schneider, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à JOSEPH MITCHEL, 36 rue Poydras. 18 oct

Pour le Havre—Le paquebot régulier et fin voilier EMPEROR, capitaine [illegible], est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai. Pour le fret, s'adresser à H V BAXTER, 79 Commune.

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements de chambre et pour passagers d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord en face de la [illegible] aux lignes Première Municipalité.

Pour le Havre—Le navire fin voilier, paquebot régulier J C HUMPHREYS, capitaine Badger, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 79, rue de la Commune. 25 sept

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau 26, Seconde Municipalité.

T. E. BENOIT, *Importeur et Marchand de Musique* ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE. No 78, rue de Chartres.

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instruments augmenté [illegible] qu'il vendra.

En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES constituant en :

250 guitares variant de $2 75 et à $30,
30 do élégamment ornées, de $30 à [illegible]

Il a reçu aussi :

600 violons variant de $2 à $15.
18 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flûtes de différentes sortes, de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre d'instrumens en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits ; les Cornets à trois pistons avec tous les tons, $10.

Aussi : Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les Fournitures et Accessoires nécessaires à tous les instruments.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé. On peut donc être sur trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, éditions originales, avec une remise de 40 pour 0,0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., à la feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

Loreilhe et Co.

Encoignure Douane et Royale.

A Vendre par les soussignés, en magasins et sous les clés de la Douane, à livrer par les prochains arrivages :

500 caisses vin de Bordeaux;
150 barriques vin rouge des meilleures marques,
30 barils vin blanc,
2500 demi et quarts de boîtes sardines à l'huile de T Pineau;
10 caisses moutarde française,
1000 demi boîtes champignons au naturel,
60 demi pipes et quarts de pipes Cognac des meilleures marques,
50 caisses [illegible] de Marseille,
10 do olives farcies, anchois à l'huile &c,
250 paniers Champagne des meilleures marques,
50 caisses prunes sèches de diverses marques,
75 do absinthe suisse véritable;
120 do fruits assortis au jus, de Pineau et autres.
80 do fruits à l'eau de vie;
10 do pâtés truffés, cèpes à l'huile, truffes—

Enfin une infinité de conserves françaises, anglaises et américaines, et toutes les groceries nécessaires aux familles, à vendre par LOREILHE & CO., Encoignure Royale et Douane.

NOTA—Nonobstant la vente à l'encan qui vient d'avoir lieu à cause de la séparation prochaine d'un des associés, la maison Loreilhe & Co, continuera dans le même local, le même genre d'affaires et sera continuellement assortie des meilleures marques en gros et en détail. 25 sept

DEUX CENTS PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

PARTI marronne mardi 5 août dernier, le mulâtre ROBERT REED, teint clair, âgé de 30 à 35 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, pesant environ 140 livres ; il regarde de travers et a toujours l'air mécontent.

Aussi : le même jour, l'esclave MARIA, âgée d'environ 25 ans, très noire, marquée de la petite vérole, de constitution délicate, ayant les dents très blanches et de grands yeux ; elle paraît très timide lorsqu'on lui parle. Deux cents piastres seront données pour l'arrestation de ces esclaves ou pour chacun d'eux dans le cas où ils seraient remis aux soussignés. On suppose qu'ils sont en ville.

F. FABRE & Co, W R HORCUM. 14 oct

SALSEPAREILLE—6 balles, à vendre par B. VALLS, 27, Commune. 9oct